



## OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

- S'approprier le référentiel métier
- Analyser votre expérience
- Sélectionner les situations de travail significative
- Conseiller sur la méthode de rédaction du livret 2 de validation des acquis de l'expérience.
- Préparer l'entretien de validation

## PUBLIC / PREREQUIS

- Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

## MODALITES DES EVALUATIONS

- Validation du Livret 1 et Livret 2
- Attestation de fin de formation.
- Validation de l'oral par le jury certificateur

## TARIFS

- Forfait AAP : 300€
- Accompagnement individuel : jusqu'à 30h : 70€/h
- Accompagnement collectif : jusqu'à 20h : 35€/h
- Complément formatif : jusqu'à 70h : 25€/h
- Forfait jury : 350€

## ACCESSIBILITE HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.  
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap  
[Corinne.courapied@mfr.asso.fr](mailto:Corinne.courapied@mfr.asso.fr)

# Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



### DATES ET DURÉE

- Durée : de 6 à 10 mois
- Dates : Tout au long de l'année



### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 29 ans (Sauf RQTH, sans limite d'âge)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex: formation pour adultes)

## LIEUX

- MFR Saint Sauveur Lendelin ou autre lieu selon la demande
- Rythme en présentiel, prioritairement, en distanciel selon les besoins.

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé et/ou collectif
- Méthode de conduite d'entretien favorisant l'explicitation des situations de travail
- Accès à des sessions de formation en fonction du parcours



### Depuis septembre 2024 :

7 parcours en cours de suivi

2 parcours terminés

## CONTENU

### Rencontre avec le candidat et l'Architecte Accompagnateur de Parcours

- Prise en compte de la candidature et proposition d'un rendez-vous
- Réalisation de l'étude de faisabilité à l'aide du formulaire proposé
- Co-construction du parcours personnalisé dans l'interface
- Accompagnement du candidat à la recherche de prestataires pour les actes formatifs

### Transmission du dossier de faisabilité au certificateur

- Rédaction et envoi du dossier de faisabilité par email en collaboration avec son APP
- Envoi de l'avis de recevabilité par le certificateur
- Notification du candidat et de son APP

### Phase d'accompagnement méthodologique

- Prise de rendez-vous
- Co-définition du planning prévisionnel
- Définition des modalités de rendez-vous avec le candidat
- Accompagnement sur d'environ 6 mois (50h max)
- Définition de la date de dépôt de dossier d'expérience
- Communication de la date de jury au candidat

### Fin de parcours :

- Entretien du candidat avec le jury de certification
- Proposition de RDV post jury en cas de validation partielle ou non validation
- Accompagnement du candidat à la recherche de sessions de formations sur les blocs de compétences non validés